Cantine scolaire

Chaque groupe scolaire du cycle primaire dispose d'un restaurant scolaire. Environ 900 repas sont servis par jour. Afin d'offrir les meilleurs repas possible à nos enfants, les circuits courts et bio sont privilégiés dans la fabrication des repas.

Les restaurants scolaires

La Ville de Béthune compte sept restaurants scolaires :

- Restaurant Les Sorbiers pour les écoles Charlemagne, cycle 1 et 2 et Victor Hugo
- Restaurant Pasteur : pour les écoles Pasteur, maternelle et élémentaire
- Restaurant Buisson : pour les écoles Buisson, maternelle et élémentaire
- Restaurant Michelet : pour les écoles Michelet, maternelle et élémentaire
- Restaurant Foyer François Albert : pour les écoles Sévigné cycle 2 et Paul Bert cycle 3
- Restaurant Ferry : pour les écoles Ferry, maternelle et élémentaire
- Restaurant Sévigné : pour l'école Sévigné maternelle

Les tarifs de la restauration scolaire

Pour les élèves domiciliés à Béthune, les tarifs (A et B) sont fonction du revenu fiscal de référence, de l'année 2022 jusqu'au 31 décembre 2024 et de l'année 2023 pour l'année 2025.

Ce tableau fait apparaître des tarifs dégressifs en fonction des revenus des familles concernées, la
volontairement, dans tous les cas, la différence entre le prix de revient réel et le tarif proposé.

SOURD OU MALENT
EN 1 CLIC

Tarif au 11 mars 2024

	NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER	A	B	C
TARIFS		1.50€	2.70€	6€

REVENU ANNUEL BRUT	2	de 0 à 55 500 €	55 501 € et +	Familles domiciliées hors de Béthune	
	3	de 0 à 58 500 €	58 501 € et +		
	4	de 0 à 61 500 €	61 501 € et +		
	5	de 0 à 64 500 €	64 501 € et +		
	6	de 0 à 67 500 €	67 501 € et +		
	7 et +	de 0 à 70 500 €	70 501 € et +		

Familles domiciliées hors Béthune, tarif majoré pour les repas sans réservation : 9€

Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires avérées, pour lesquels a été établi un projet d'accueil individualisé, le tarif applicable sera le tarif A.

Tout repas non consommé sans justificatif d'absence sera facturé au tarif de la famille.

Tout repas devant faire obligatoirement l'objet d'une pré-réservation, un repas non réservé sera facturé au tarif immédiatement supérieur.

Le règlement intérieur de la restauration scolaire à Béthune est téléchargeable en ligne.

Les menus

Les repas de la restauration scolaire à Béthune sont élaborés par leSIVOM de la Communauté du Béthunois. Il est possible pour les parents de consulter les menus pour savoir ce que mangent leurs enfants.

Ces repas sont réalisés par la cuisine centrale duSIVOM de la Communauté du Béthunois.

Il réunit une équipe pluridisciplinaire composée de diététiciens, de cuisiniers, d'élus, et de parents d'élèves. Cette équipe veille à proposer des menus qui initient les enfants à l'équilibre alimentaire et en leur faisant partager les plaisirs de la table.

Les menus sont tous conformes aux normesGEMRCN.